

ÉDITOS



Je me réjouis que Réunion – Père-Lachaise soit le deuxième quartier à bénéficier de la démarche « Embellir votre quartier » dans le 20^e arrondissement. Ce programme ambitieux, nous l'avons construit avec vous, pour un espace public qui évolue en s'adaptant à vos besoins, pour une ville à la hauteur des enjeux environnementaux et climatiques qui sont devant nous.

Grâce à votre implication durant les mois de concertation qui se sont déroulés en 2022 et 2023, votre quartier profitera dès l'été 2024 des premiers aménagements prévus.

Notre mesure prioritaire est la mise en place du nouveau plan de circulation affiné avec vous, qui a vocation à réduire considérablement le trafic de transit, en particulier rue de Bagnolet. L'apaisement des rues de votre quartier répond aux attentes que vous nous avez exprimées lors de la concertation.

La réduction de la circulation automobile s'accompagnera également d'un embellissement et d'un rafraîchissement de l'espace public, avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres répartie sur sept rues du quartier.

Je tiens à saluer le travail des services techniques de la Ville de Paris, à vos côtés à chaque étape de la démarche. Avec les élus du 20^e arrondissement **Michel Roger** et **Vincent Goulin**, vos interlocuteurs au quotidien, nous continuerons à œuvrer pour rendre le quartier Réunion – Père-Lachaise plus agréable, plus respirable et plus convivial pour toutes et tous.

Éric Pliez

Maire du 20^e arrondissement



Végétalisation, apaisement, accessibilité, concertation, voilà les maîtres mots de la démarche **Embellir votre quartier**. Celle-ci vise en effet à accélérer et coordonner notre effort sans précédent d'amélioration du cadre de vie quotidien et de proximité. Et à travers une méthode participative et de nombreux outils de concertation, elle permet aux habitants d'être acteurs de cette transformation de leur environnement immédiat.

En plus de permettre une coordination des travaux à l'échelle du quartier, elle poursuit trois objectifs fondamentaux :

- d'abord, végétaliser et multiplier les îlots de fraîcheur sur des espaces précédemment dédiés à la voiture ;
- ensuite reconquérir, au profit des piétons, ou des mobilités douces, des espaces dédiés aux voitures pour apaiser les quartiers et sécuriser le parcours école-maison ;
- enfin, mettre en accessibilité les quartiers et protéger les déplacements notamment des personnes à mobilité réduite.

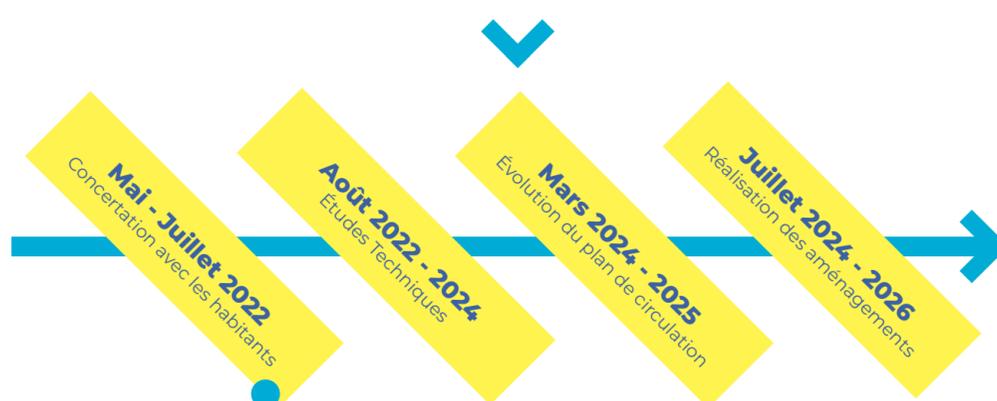
À travers ses adjoints impliqués, **Emmanuel Grégoire**, 1^{er} adjoint en charge notamment de l'urbanisme, **David Belliard**, en charge des mobilités et de la transformation de l'espace public, **Lamia El Aaraje**, en charge du handicap et de l'accessibilité et **Christophe Najdovski**, en charge de la végétalisation, la Ville se mobilise pleinement aux côtés de vos élus d'arrondissement.

Création d'une « trame verte » arborée et végétalisée, création de rues aux enfants, reconfiguration du plan de circulation et itinéraire cyclable... Je suis heureux, avec Éric Pliez et son équipe de vous partager le fruit de ce travail en commun sur le quartier Réunion – Père-Lachaise.

Thomas Chevandier

Adjoint à la Maire de Paris, en charge de la construction publique, du suivi des chantiers et de la coordination des travaux sur l'espace public

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES TRAVAUX



La concertation en chiffres

485 participantes et participants

374 idées déposées, dont :

- 90 concernant la mobilité
- 62 sur la végétalisation
- 23 pour un espace public inclusif
- 19 à propos de la propreté
- 18 concernant l'accessibilité
- 7 abordant la biodiversité
- 5 pour la culture
- 2 sur les solidarités

2 189 votes

3 comités de suivi

Vous serez informés des phases de travaux pour embellir votre quartier.

La démarche Embellir votre quartier, c'est :

5,5 millions d'euros d'investissement par quartier

7 millions d'euros dans les quartiers populaires

80 à 120 arbres en moyenne par quartier

10 à 15 aménagements par quartier

Contacts

RÉALISATION

VILLE DE PARIS
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-EST
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19^E
TÉL. 01 53 38 69 00

Plus d'infos sur paris.fr/chantiers et au 3975* *COÛT D'UN APPEL LOCAL



vingt
MAIRIE DU

VOTRE QUARTIER RÉUNION – PÈRE-LACHAISE VA S'EMBEILLIR



Fontaine de la Place de la Réunion (Crédits : Mairie du 20^e arrondissement)

Bientôt le début des travaux

Après plusieurs mois de concertation, les travaux d'aménagement du quartier Réunion – Père-Lachaise commencent en 2024.

“ **VOTRE PROJET AMBITIEUX POUR EMBELLIR VOTRE QUARTIER ET GAGNER EN QUALITÉ DE VIE.** ”

Du 10 mai au 31 juillet 2022, vous avez fait part de vos nombreuses idées pour apaiser et rendre plus agréable votre quartier.

Vos souhaits ? **Apaiser la circulation du quartier, mettre les piétonnes et piétons au cœur des nouveaux aménagements, encourager les mobilités douces comme la marche et le vélo, développer la végétalisation...**

Cette lettre d'information vous présente les aménagements retenus pour transformer le quartier Réunion – Père-Lachaise conformément à vos attentes. Dès le mois de mars 2024, le nouveau plan de circulation a été mis en œuvre. Les travaux d'aménagement débiteront quant à eux à l'été 2024.

LES AMÉNAGEMENTS RETENUS POUR LE QUARTIER RÉUNION - PÈRE-LACHAISE



Plantation d'arbres et végétalisation

Les plantations d'arbres et la végétalisation de l'espace public répondent à la nécessité d'adapter la ville au changement climatique et favorisent la biodiversité, tout en embellissant votre cadre de vie. Ce sont les impératifs de la démarche Embellir votre quartier.

Ainsi, ce sont 7 rues du quartier Réunion - Père-Lachaise qui accueilleront la plantation d'une cinquantaine d'arbres.

Parmi les rues qui seront végétalisées :

- 1 Rue Planchat : Plantation d'arbres et création de jardinières en pleine terre.
- 2 Rue de Buzenval : Plantation de 6 arbres avec création de jardinière en pleine terre.
- 3 Rue Alexandre Dumas : Plantation d'arbres avec création de jardinière en pleine terre.
- 4 Rue de Vitruve : Plantation d'un arbre sur trottoir.
- 5 Rue des Orteaux : Plantation d'une vingtaine d'arbres avec création de jardinière en pleine terre.
- 6 Rue de la Réunion : Au nord de la place de la Réunion, plantation d'arbres et création de jardinière.
- 7 Rue des Vignoles : Plantation d'un arbre sur trottoir.

À savoir : Pour planter un arbre en pleine terre, il faut une distance suffisante entre l'arbre et les bâtiments, mais également entre l'arbre et les nombreux réseaux situés dans le sol (eau, chauffage, télécommunications...). Une partie de ces arbres sera installée dans des espaces spécialement aménagés dans les files de stationnement.



Piétonnisation et "Rue aux écoles"

Pour équilibrer les usages de l'espace public, la démarche Embellir votre quartier prévoit la mise en place d'un nouveau plan de circulation visant à réduire la place de la voiture à l'intérieur du quartier en privilégiant la desserte locale.

Permettre aux enfants d'arriver et de partir de leurs écoles en toute sérénité et sécurité est une priorité.

Ainsi, la concertation a mis en lumière le besoin d'apaiser la rue de Bagnole **8**, ce qui se concrétisera par la création d'un plateau piéton sécurisant la traversée des enfants aux abords de la rue de Lesseps et par la mise en place d'une circulation alternée sur ce secteur.

Une aire piétonne ouverte est créée rue de Fontarabie **9** aux abords de l'école et de la crèche.

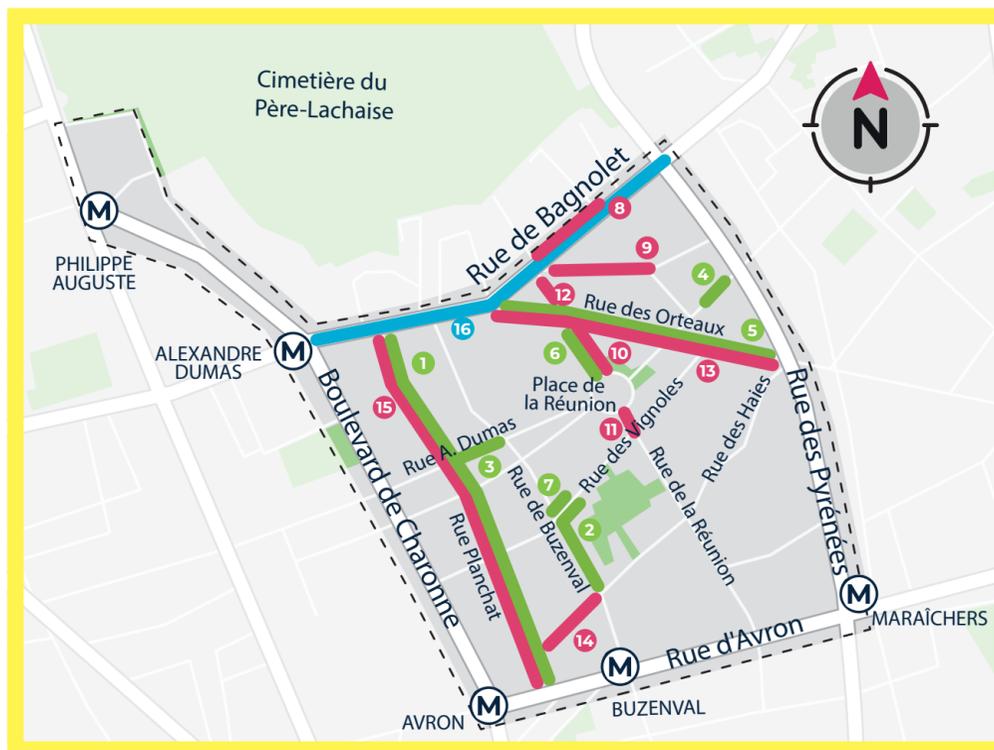
La rue de la Réunion, entre la rue des Orteaux et la place de la Réunion, est aménagée en Rue aux écoles et végétalisée **10**.

Au sud de la place de la Réunion, la rue de la Réunion est piétonnisée et la chaussée est sécurisée pour les piétons **11**.

Plantation d'arbres et végétalisation

Aménagements cyclables

Aménagements pour les piétons et "Rue aux écoles"



Améliorer le déplacement des personnes en situation de handicap

Dans le cadre du programme Quartiers d'Accessibilité Augmentée, votre quartier change pour prendre en compte les besoins de toutes et tous : l'espace public sera réaménagé pour améliorer l'accessibilité.

Les trottoirs seront élargis côté impair de la rue de la Réunion, entre la rue de Bagnole **8**, ou encore rue Planchat **15**, notamment pour faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap.

Une dizaine de places de stationnement pour les personnes à mobilité réduite sera créée sur l'ensemble du quartier.

Le mobilier urbain pouvant constituer un obstacle physique ou visuel sera supprimé. Les bandes podotactiles sur les passages piétons seront généralisées afin de rendre l'espace public plus inclusif.



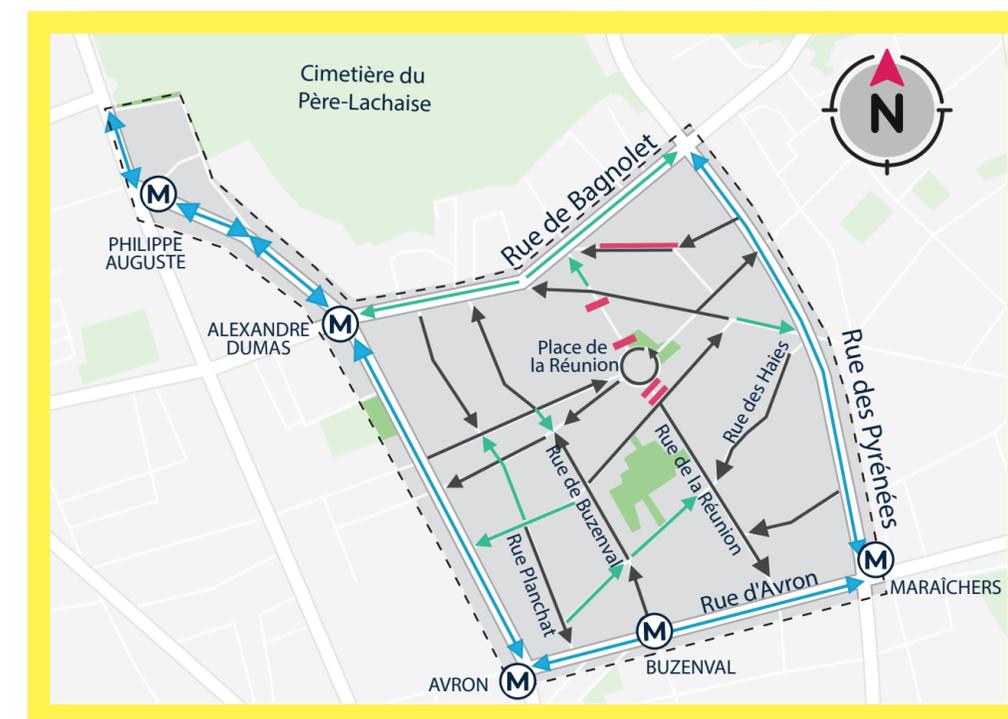
Faciliter les déplacements à vélo

Par l'apaisement général de la circulation motorisée, l'une des ambitions de la démarche Embellir votre quartier est de renforcer le Plan Vélo pour faciliter le développement des mobilités douces. Le quartier Réunion - Père-Lachaise bénéficiera d'un nouvel aménagement en faveur d'un meilleur partage de l'espace public. Ainsi, grâce à la création d'un couloir bus ouvert aux cyclistes rue de Bagnole **16**, axe central du quartier qui sera mis à sens unique, le confort cyclable sera renforcé et la circulation des transports publics facilitée.

Par ailleurs, la mise en œuvre du nouveau plan de circulation permettra de réaliser des aménagements au profit des déplacements doux : accentuer la visibilité aux intersections par l'installation d'arceaux vélos notamment rue Planchat et rue de Vitruve, dont certains dédiés aux vélos cargo, et renforcer les marquages au sol pour sécuriser le cheminement des cyclistes.

Le nouveau plan de circulation

Un nouveau plan de circulation sera mis en place afin d'apaiser la circulation par la piétonnisation ou la mise en sens unique de certaines rues.



Double sens
Sens unique

Modification

Aire piétonne ouverte
Aire piétonne fermée